

SIVU RPI LES 5 VILLAGES

MAIRIE

79600 IRAIS

PROCES VERBAL

DU CONSEIL

SYNDICAL

SEANCE DU VENDREDI 18 MAI 2018

Le dix-huit mai deux mil dix-huit, à dix-huit heures trente, les délégués du SIVU RPI LES 5 VILLAGES (Deux-Sèvres), dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Jouin de Marnes, sous la présidence de Monsieur DUHEM Cyril, Président.

PRESENTS : MM. MEUNIER Joël, TAVARD Freddy, BIGOT Pierre, BOTTON Daniel, DUHEM Cyril, Mmes BOURREAU GIRAULT Olivia, DUFOUR-BARILLOT Caroline, M. CLAIRAND Michel et Mme HULLIN Françoise.

ABSENTS EXCUSES : M. ROBERT Daniel, Mme BODET Marylène, M. BERNARD Fabien, Mmes CHABOSSEAU Laurence, RIDOUARD Valérie et LEVASSEUR Cécile.

Secrétaire de séance : M. CLAIRAND Michel.

Convocations du 09/05/2018 envoyées par courrier électronique ayant pour ordre du jour :

- PERSONNEL** : Modification du tableau des effectifs suite au Comité technique du 24/04/18 (Création et suppression de postes)
- COMPTABILITE** : Nouveaux tarifs applicables au 1^{er} septembre 2018
- TRANSPORTS SCOLAIRES** : Suppression du circuit Marnes-Douron
- MEDIATHEQUE** : Validation de la convention avec la commune de Saint-Varent
- Questions diverses**

Observations sur le Procès-Verbal de la réunion du 2 mars 2018 : Le Conseil Syndical approuve à l'unanimité le procès-verbal

PERSONNEL

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical des différentes modifications concernant l'emploi du personnel.

A savoir :

1. A compter du 1^{er} juillet 2018 :

- Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe : l'agent en poste a pris de nouvelle responsabilité en tant qu'agent de prévention, il est proposé à cet agent l'avancement au grade supérieur.
 - Suppression du poste d'ATT 2^{ème} classe de 13h00 : ce poste est supprimé suite à l'arrêt du périscolaire, le CDD n'est pas renouvelé.
2. A compter du 1^{er} septembre 2018 :
- Création d'un poste d'Adjoint administratif de 8 heures : en remplacement du poste d'Attaché de 4 heures suite à la démission de l'agent.
 - Modification des temps de travail suite à l'arrêt du périscolaire avec avis du Comité technique du 24/04/2018 :
 - ATSEM principal 1^{ère} classe : 29h57 (29.94)
 - ATSEM principal 2^{ème} classe : 27h15 (27.26)
 - ATT principal 2^{ème} classe : 22h12 (22.20)
 - ATT 2^{ème} classe : 16h50 (16.84)
 - ATT 2^{ème} classe : 10h32 (10.53)
3. A compter du 31 décembre 2018 :
- Suppression du poste d'Attaché de 4h00.

Le Conseil Syndical donne son accord et modifie le tableau des effectifs comme suit :

1. Au 1^{er} juillet 2018 :

Service	Libellé emploi	Grade	Postes pourvus	Postes vacants	Durée Hebdo – tps de travail
Administratif	Responsable service financier et administratif	Attaché territorial	1	0	4 h 00 TNC
Médico-social	Agent chargé d'assister le personnel enseignant et des activités péri-scolaires	- ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	1	0	32 h 25 TNC
		- ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	0	28 h 33 TNC
Technique	Agents chargés des tâches techniques, restauration, environnement, hygiène (garderie, activités périscolaires, accompagnatrice de car, surveillance des cours, ménage, restaurant scolaire)	- ATT Principal 2 ^{ème} classe	1	0	24 h 38 TNC
		- ATT 2 ^{ème} classe	3	0	24 h 30 TNC 16 h 57 TNC 12 h 54 TNC

2. Au 1^{er} septembre 2018 :

Service	Libellé emploi	Grade	Postes pourvus	Postes vacants	Durée Hebdo – tps de travail
Administratif	Responsable service financier et administratif	Attaché territorial	1	0	4 h 00 TNC
		Adjoint Administratif	1	0	8 h 00 TNC
Médico-social	Agent chargé d'assister le personnel enseignant et des activités péri-scolaires	- ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	1	0	29 h 57 TNC
		- ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	0	27 h 15 TNC
Technique	Agents chargés des tâches techniques, restauration, environnement, hygiène (garderie, activités périscolaires, accompagnatrice de car, surveillance des cours, ménage, restaurant scolaire)	- ATT Principal 2 ^{ème} classe	1	0	22 h 12 TNC
		- ATT 2 ^{ème} classe	3	0	24 h 30 TNC 16 h 50 TNC 10 h 32 TNC

3. Au 31 décembre 2018 :

Service	Libellé emploi	Grade	Postes pourvus	Postes vacants	Durée Hebdo – tps de travail
Administratif	Responsable service financier et administratif	Adjoint administratif	1	0	X h 00 TNC
Médico-social	Agent chargé d'assister le personnel enseignant et des activités péri-scolaires	- ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	1	0	29 h 57 TNC
		- ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	1	0	27 h 15 TNC
Technique	Agents chargés des tâches techniques, restauration, environnement, hygiène (garderie, activités péri-scolaires, accompagnatrice de car, surveillance des cours, ménage, restaurant scolaire)	- ATT Principal 2 ^{ème} classe	1	0	22 h 12 TNC
		- ATT 2 ^{ème} classe	3	0	24 h 30 TNC 16 h 50 TNC 10 h 32 TNC

Délibération n° 2018-008

AIDE DE RECRUTEMENT

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical du départ en retraite de Mme Baudouin Elisabeth et du départ par démission de Mme Boullin Nadine au 1^{er} octobre 2018. Il propose au Conseil de demander au Centre départemental de Gestion une aide au recrutement pour les postes qui vont devenir vacants. Cette démarche est gratuite et est contractualiser par une convention.

Le Conseil donne son accord et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention avec le Centre départemental de Gestion.

Délibération n° 2018-009

COMPTABILITE

FIXATION DES TARIFS 2018

Monsieur le Président rappelle au Conseil Syndical les tarifs appliqués pour la garderie périscolaire depuis le 1^{er} janvier 2017.

A savoir :

Au 1^{er} enfant : 2.30 € la journée et 1.20 € la demi-journée

Au 2^{ème} enfant : 2.20 € la journée et 1.10 € la demi-journée

Au 3^{ème} enfant : 2.10 € la journée et 1.05 € la demi-journée

Au 4^{ème} enfant : 2.00 € la journée et 1.00 € la demi-journée

Plus le tarif de 1 € pour 15 minutes supplémentaires de garderie :

Le tarif pour le transport scolaire est de 50 € par enfant par an.

En ce qui concerne les tarifs du restaurant scolaire, le prestataire RESTORIA augmentera ses prix conformément à la convention signée avec eux (1.457 %), à compter du 1^{er} septembre 2018. Le repas sera facturé au SIVU à 2.89 € TTC pour 5 éléments et 2.51 € TTC pour 4 éléments.

Le Conseil décide de ne pas modifier les tarifs de garderie périscolaire et de transport scolaire, par contre le prix des repas aux usagers, au 1^{er} septembre 2018 est modifié comme suit :

- enfant : 3.00 € par repas
- adulte : 5.35 € par repas

Délibération n° 2018-010

TRANSPORTS SCOLAIRES

SUPPRESSION DU CIRCUIT MARNES – DOURON

Monsieur le Président fait part au Conseil Syndical du courrier du 6 avril 2018 émanant de la Région. Celui-ci nous informe de la suppression du circuit de transport scolaire de Marnes et de Douron (moins de 4 élèves inscrits). Les familles concernées pourront bénéficier d'une allocation individuelle en l'absence de transport afin de les dédommager.

Le Conseil prend acte de cette décision et suggère aux familles de faire du covoiturage.

MEDIATHEQUE

VALIDATION DE LA CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SAINT-VARENT

Monsieur le Président propose au Conseil Syndical de signer la convention de mise à disposition du service de la médiathèque entre la commune de Saint-Varent et le SIVU RPI. Il a été convenu un tarif de 20 € par heure d'animation pour une année (non reconductible).

Le Conseil donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Délibération n° 2018-011

QUESTIONS DIVERSES

1- REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE SAINT-JOUIN : PAIEMENT EN 4 FOIS

Monsieur le Président informe le Conseil du calcul final du solde dû auprès de la commune de Saint-Jouin concernant le dossier en cours (solde salaire, indemnité de licenciement et allocation de retour à l'emploi) pour un montant global de 8 075.52 € à régler sur l'année 2018. Il propose un règlement de cette somme en 4 versements sur l'année.

Le Conseil donne son accord.

Délibération n° 2018-012

2- DOCUMENT UNIQUE

Monsieur le Président présente au Conseil le document unique qui a reçu un avis favorable avec préconisations du CHSCT le 27 mars 2018. Les membres du CHSCT souhaitent revoir le document unique à une prochaine session.

Le Conseil validera l'ensemble des actions en cours à un prochain conseil.

3- CLASSES TRANSPLANTEES

Monsieur le Président présente le compte rendu de la réunion de l'Association des Classes transplantées. Le conseil a validé lors d'un précédent conseil l'adhésion à

cette association pour un montant de 1629 € qui permettra après 3 ans de subventionnement le départ en séjour (de 5 à 9 nuitées) des enfants en 2020.

4- NETTOYAGES DES VITRES

Le Conseil Syndical accepte le devis de nettoyage des vitres et des volets d'un montant de 610.07 € TTC de la société ABER Propreté et autorise Monsieur le Président à le signer.

5- MATERIEL : ALARME

Suite au dernier conseil d'école, il a été demandé d'établir un devis pour des alarmes « intrusion ». Monsieur Meunier présente les offres d'un montant de 2334.00 € (avec 5 points d'alerte, 2 sirènes et 8 boutons d'activation) et 2812.80 € (et en plus 1 bouton de fin de confinement). Le Conseil demande qu'un conseiller de prévention se rende sur place pour étudier la faisabilité et le choix du matériel.

6- SORTIES SCOLAIRES DE FIN D'ANNEE

Pour information, les enfants de TPS/PS/MS/GS/CP/CE1 visiteront le zoo de Doué la Fontaine le jeudi 21 juin et les enfants de CE2/CM1/CM2 partiront en mini-camp au lac du Cébron du 26 au 29 juin 2018.

Rappel des délibérations prises au cours de la séance (Décret n° 2010-783 du 8 juillet 2010)

N° de la délibération	Objet	Classement matière
D2018-008	Modification du tableau des effectifs	4.1 Personnel
D2018-009	Aide au recrutement	8.6 Emploi
D2018-010	Fixation des tarifs 2018	7.10 Divers
D2018-011	Convention médiathèque	8.9 Culture
D2018-012	Remboursement à la commune de Saint-Jouin en 4 échéances	7.6 Contributions budgétaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

A Irais, le 30 mai 2018.

PV Sommaire affiché le 30 mai 2018.

Le Président
Cyril DUHEM

Le Secrétaire de séance
Michel CLAIRAND

S.I.V.U. R.P.I.

Les Cinq Villages

79600 IRAIS

Tél./Fax : 05.49.67.46.11

Suit le tableau des signatures des membres présents à la séance

ROBERT Daniel	BODET Marylène	BERNARD Fabien	MEUNIER Joël
CHABOSSEAU Laurence	TAVARD Freddy	BIGOT Pierre	BOTTON Daniel
RIDOUARD Valérie	DUHEM Cyril	BOURREAU GIRAULT Olivia	DUFOUR-BARILLOT Caroline
CLAIRAND Michel	LEVASSEUR Cécile	HULLIN Françoise	